

Espace jeunes

Centre d'animation Saint-Pierre

Projet pédagogique 2020 // 2021

Centres d'animation de Bordeaux

Président : Jean-Charles PALAU

Directeur général : Jean-Luc BENGUIGUI

Coordonnées de la direction générale :

40 cours d'Albret - 33000 Bordeaux Cedex

Mail : ecrire@cabordeaux.fr

Téléphone : 05 56 92 17 89

Organisateur : centre d'animation Saint-Pierre, 4 rue du mulet 33000 Bordeaux

Téléphone (accueil du centre) : 0556481639 /

mail : saintpierre@cabordeaux.fr

Coordonnées de l'espace Jeunes : 0673035253

N° récépissé DDCS : **0330285AP003620-E01**

L'équipe pédagogique :

Directrice : Sabine OPALINSKI-BENGUIGUI

Directrice adjointe : Abba ZIANE

Equipe Espace Jeunes : Corinne BOCCADIFUOCO (BPJEPS)

Nacim BELHADJ (BAPAAT)

Nicolas LOUVANCOURT (animateur Multimédia)

CADRE GENERAL :

- L'association des centres d'animation de Bordeaux .

L'association des centres d'animation de Bordeaux est une association loi 1901 qui pilote 13 équipements répartis sur le territoire de la ville de Bordeaux, dont 11 centres d'animation à vocation sociale et culturelle. Le cœur de métier de l'association des centres d'animation de Bordeaux est l'animation socioculturelle. L'association aime à rappeler l'étymologie latine du mot animation : « *animare* », dans le sens d'impulser, de mettre en mouvement. L'étymologie de social se définit dans le sens de relations humaines. Les centres d'animation accueillent des personnes, favorisent des relations humaines, impulsent et co construisent des projets. Le projet de l'association des centres d'animation de Bordeaux est empreint d'éthique, de sens, d'intérêt général, de bien commun. C'est un projet social, éducatif, empreint d'art, de culture et de loisirs.

Les statuts de l'association depuis 1963, soulignent son indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. « Toute propagande politique ou religieuse est interdite » dans les centres d'animation.

C'est une association agréée jeunesse et éducation populaire. Elle concourt « à la constante transformation de la société en contribuant à co construire des alternatives éducatives, sociales, culturelles dans lesquelles les personnes sont co-auteurs de leur devenir ».

Les animatrices et les animateurs socioculturels travaillent avec et pour des personnes.

L'émancipation, la coopération, la justice, la constitution d'une connaissance partagée guident l'action.

La personne est au cœur du projet socioculturel. Les centres d'animation se doivent d'être exemplaires au sens de la confiance en l'être humain, c'est-à-dire en sa liberté, sa créativité, comme fin et comme valeur supérieure.

UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) formalise les engagements respectifs qui convergent entre les Centres d'animation de Bordeaux et la Ville selon QUATRE OBJECTIFS STRATÉGIQUES : - Assurer un accueil et un accompagnement de qualité en direction de l'enfance, de la jeunesse, en lien avec les familles : permettant la transmission des valeurs républicaines, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle, - Participer à l'animation et à la dynamisation de la vie sociale des quartiers et au « vivre ensemble », - Contribuer à l'équité culturelle, - Optimiser l'utilisation des ressources allouées.

- Le centre d'animation à vocation sociale et culturelle Saint-Pierre

Le Centre d'animation Saint-Pierre situé dans l'hyper centre de Bordeaux est agréé centre social depuis 1998. C'est :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle.
- Un lieu d'animation de la vie sociale.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

PRESENTATION DE L'ESPACE JEUNESSE :

Les actions en direction des jeunes de 12 à 17 ans et les 18 à 25 ans sont menées en cohérence avec le projet éducatif de l'association qui cite comme objectifs l'épanouissement de la personne, le soutien à des initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil à la culture, la réussite scolaire, les rencontres entre générations, l'accès aux loisirs, aux sports.

Descriptif : l'accueil des jeunes dès l'âge de 12 ans parfois 10 ans sur le dispositif de la passerelle est assuré par 2 animateurs socioculturels et un animateur multimédia au sein de deux espaces dédiés « la salle jeunesse au rez-de-chaussée du centre et l'espace culture multimédia au premier étage.

Les animateurs s'appuient sur les temps d'accueil non formels, proposés toute l'année pour libérer la parole et faire émerger des idées d'actions et de projets. L'ensemble de ces échanges permet d'élaborer des programmes contribuant à l'épanouissement des adolescents (en leur permettant d'être force de proposition, en les aidant à devenir des citoyens actifs, en favorisant l'autonomie et la prise de responsabilités, etc.) et ainsi accompagner les initiatives individuelles et collectives.

En partant des temps d'accueils non formel, proposer tout au long de l'année des sorties, des chantiers citoyens, des projets en lien avec les priorités éducatives de l'association, des week end et séjours en France et à l'international ainsi que des temps d'accompagnement scolaire.

Modalité d'évaluation : nombre de jeunes accueillis, mixité de genre, mixité sociale, nombre de projets mis en place (séjour, chantiers, soirées, etc.), bilan qualitatif (participation des jeunes, évolution des comportements etc..)

Implantation géographique et diagnostic de territoire

L'espace jeunes se situe au sein du centre d'animation Saint-Pierre, au 4 rue du mulet, quartier Saint-Pierre à Bordeaux.

Suite au diagnostic territorial réalisé en 2019 dans le cadre du renouvellement de l'agrément centre social, il en ressort que Saint-Pierre est un quartier très attractif présentant une forte mixité sociale mais où la mobilisation reste compliquée. Une des spécificités du territoire est le fort taux de renouvellement des ménages, 71 % des ménages sont composés soit d'une personne vivant seule soit de plusieurs personnes isolées (ref : projet social 2020-2023 du centre d'animation Saint-Pierre « agrément centre social »). Beaucoup d'étudiants y vivent et de par la facilité d'accès, nous sommes repérés par des jeunes mineurs non accompagnés.

Le public que nous accueillons au sein de l'espace jeune est constitué de jeunes de 10 à 25 ans. C'est un public avide d'indépendance et d'autonomie qui cherche à trouver sa place dans un groupe, qui a besoin d'être valorisé et de s'identifier par rapport à l'adulte.

La très grande majorité des jeunes est issue de familles à faibles revenus, avec parfois des contextes familiaux compliqués et fragiles. Certains relèvent du public suivi par la mission locale et/ou la prévention spécialisée et certaines de ces familles sont suivies par le Maison Départementale de la Solidarité et de l'insertion et par notre conseillère en économie sociale et familiale.

Des problématiques émergentes sont perceptibles telle que la précarité sociale.

Le public de l'espace jeunes pour certains habite le centre-ville mais nombre d'entre eux viennent d'autres quartiers ou de villes limitrophes mais fréquentent des lycées dans Bordeaux.

La grande majorité des jeunes fréquentent le centre pour le lieu d'accueil qui leur est proposé et pour la confiance mutuelle que nous entretenons avec eux. Le centre reste pour ces jeunes un lieu de vie ouvert, de rencontres, d'échanges et de discussions, un véritable point d'ancrage.

Fonctionnement de l'espace jeunes

Les jeunes sont accueillis dans le centre et en fonction du programme d'activités et selon des horaires définis. Ils s'inscrivent au préalable à l'accueil du centre et viennent sur les activités proposées tout au long de l'année et pour certains uniquement sur les périodes de vacances scolaires.

- **Modalités d'inscriptions administratives** : pour toute inscription, un dossier administratif et une inscription sur place sont obligatoires, de préférence en présence des parents pour les plus jeunes. L'adhésion à l'Association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux est de 6€ pour les moins de 18 ans et de 9€ pour les plus de 18 ans.

Les inscriptions se font sur les horaires de l'accueil du centre /Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 – 18h00 / Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h00 – 18h30 / Vendredi : 14h00 - 18h00

- **Capacité d'accueil** : l'agrément est de 36 jeunes pendant les vacances scolaires, pour deux animateurs.

- Les moyens :

✓ Matériels

Au sein du centre d'animation Saint-Pierre, une salle est dédiée à l'accueil des jeunes, Toutefois, celui-ci peut se faire dans tout le centre notamment dans l'espace culture multimédia.

Nous pouvons utiliser la cour, la salle d'expression corporelle, le bistrot « le zinc pierre », la cuisine ainsi que la petite bibliothèque « le court brouillon ». Le mini bus du centre (un 9 places) est mis à disposition de l'espace jeunes pour l'organisation de sortie, séjours etc.

L'espace jeunes dispose de matériel pédagogique varié, ainsi que du matériel sportif, du matériel de camping (tentes, etc....) ainsi que divers jeux et instruments de musique.

✓ Humains :

Deux animateurs sont affectés à l'organisation et à la gestion de l'espace jeunes tout au long de l'année :

- un animateur BAPAAT (loisirs du jeune et de l'enfant et loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif avec des supports techniques : jeux, jeux sportifs collectifs, VTT, course d'orientation), brevet de surveillant de baignade, PSC1 et permis B.

- une animatrice BPJEPS (loisirs tous publics), PSC1.

- en soutien, un animateur multimédia : BPEJPS technologie information et communication, permis B

✓ Financiers :

L'espace jeunes dispose d'un budget annuel.

Il se répartit en fonction des différents postes de dépenses : activités, alimentation, pharmacie, transport et carburant, achat de matériel et le plus significatif les ressources humaines.

Ce budget est issu de subventions liées à une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) passée avec la ville de Bordeaux (subvention de fonctionnement et d'animation), la Caisse d'Allocations

Projet pédagogique 2020-2021 / ESPACE JEUNES / Centre d'animation Saint-Pierre

Familiales (CAF) et à des appels à projets Erasmus +. Les prestations de service ordinaires de la CAF viennent compléter le financement de l'espace Jeunes ainsi que les participations des familles.

✓ De communication :

Nous utilisons différents outils et moyens pour communiquer avec les jeunes et leurs parents :

- édition de plaquettes d'information concernant l'espace jeunes et son programme d'activités.
- réunions d'information avec les parents concernant des projets spécifiques.
- envoi de courriels pour diffuser les programmes d'activités aux familles.
- envoi mensuel d'une lettre d'information numérique.
- site internet de l'association (agenda, téléchargement des dossiers d'inscription etc.).
- panneaux d'informations dans la salle jeune.

Intentions pédagogiques :

L'accueil non formel et l'expression des besoins

La base de tous les projets avec les jeunes passe par la rencontre des jeunes entre eux et avec les animateurs sur les temps d'accueil, lors de séjours ou d'activités. Ces moments sont pour l'équipe d'animation une réelle opportunité d'aborder les questions de tolérance ou de vivre ensemble, de faire découvrir la diversité des cultures, des intérêts, des désirs, des façons de vivre.

Ces temps d'accueil non formels sont également l'occasion de recueillir les besoins et attentes des jeunes, à savoir :

- Le besoin de se retrouver entre pairs de façon spontanée ou lors d'une activité.
- Le besoin de se référer à l'adulte, autre que les parents.
- Le besoin d'indépendance et d'autonomie, mais ils ont en même temps besoin de se confronter à un cadre, à des règles.
- Le besoin de mener ou de participer à des activités culturelles et/ou sportives encadrées.
- Le besoin d'être accompagné dans la construction de projets.

Objectif général :

Développer la citoyenneté chez les jeunes en leur permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie du centre d'animation.

Sous objectifs

=> Favoriser la participation des jeunes dans les activités et la vie du centre.

- ✓ Mise en place de panneaux muraux pour recueillir leurs souhaits et leurs idées.
- ✓ Laisser les jeunes choisir leurs activités en élaborant un programme de vacances en fonction de leurs souhaits.
- ✓ Etablir des temps de discussion informelle pour évaluer le ressenti des jeunes.
- ✓ Intégrer les nouveaux jeunes au sein du groupe de jeunes déjà présents.
- ✓ Négocier et établir des règles de vie avec le groupe des jeunes en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, en coopérant et s'entraïdant.
- ✓ Instaurer un climat de confiance en étant présent, à l'écoute et à la disponibilité de chaque jeune.

=> Favoriser le développement du jeune dans ses activités et la vie quotidienne dans le centre.

- ✓ Proposer des activités culturelles, artistiques et sportives.

- ✓ Proposer de nouvelles pratiques liées à la musique, l'expression corporelle, etc. permettant aux jeunes de développer leur créativité, leur motricité, leur imaginaire, leur ouverture d'esprit et leur curiosité.
- ✓ Organiser des stages multimédia encadrés par des animateurs spécialisés, pour permettre de découvrir différentes disciplines (réalisation de clips vidéo multcam, initiation à l'image numérique et retouche photo, etc.) et d'acquérir un savoir et un savoir-faire.
- ✓ Organiser des évènements, des nuitées au centre ou en extérieur etc.
- ✓ Organiser des activités de découverte : tir à l'arc, sorties à l'extérieur du centre d'animation, sortie à la plage , grimparbre, canoé kayak, etc.
- ✓ Organiser des rencontres avec d'autres jeunes, partages et échanges autour du jeu, dans la découverte et la confection culinaire, etc.
- ✓ Impliquer les jeunes sur des chantiers citoyens.

Descriptif des activités

Semaine type :

Durant les vacances scolaires, l'accueil des jeunes se fait du lundi au vendredi entre 10h et 18h, et certaines soirées (soirée barbecue, repas partagé, etc...)

Pour mener ce projet à bien, les temps d'accueils et les horaires d'ouverture peuvent être modifiés afin de nous adapter aux disponibilités des jeunes.

Lundi : 14h00 – 18h00 : accueil au centre, jeux,etc

Mardi : 10h00 – 18h00 : matinée accompagnement scolaire pique-nique au centre puis sortie à la demi-journée

Mercredi : 10h00 - 18h00 : pique nique et sortie vtt

Jeudi : 10h00 - 18h00 : chantier citoyen au centre : création d' un établie.

Vendredi : 9h00 - 13h00 : sortie à la demi-journée : téléski nautique puis pique-nique au centre
13h30 - 18h00 : accueil jeux et préparation séjour

Nature des activités :

L'accueil non-formel est considéré comme une activité à part entière, puisqu'il est prévu et développé de manière très précise par les animateurs pour faire émerger les besoins et les envies.

Ensuite, les activités s'intègrent dans les domaines suivants :

- ✓ Educatif et citoyenneté :

- **Chantiers citoyens et actions de co-financement** pour permettre aux jeunes de cumuler des bourses loisirs afin de financer en partie leurs loisirs, des séjours, une adhésion à des activités sportives, etc.

- **Séjours entre pairs ou/et intergénérationnels** : ce sont des moments privilégiés où s'exercent la solidarité, la citoyenneté, relation de confiance, etc.

- **Le suivi et l'accompagnement de projets collectifs ou individuels** : quel que soit le projet, il se transforme en véritable occasion « d'apprentissage civique ». Cet apprentissage est « multiforme », de toutes sortes de savoirs utiles à la vie, qui passent par la créativité et l'implication.

✓ Loisirs :

- **Des actions intercentres** sont menées pour découvrir d'autres lieux (mobilité, rencontrer d'autres jeunes, partager des activités ou des sorties, etc.), notamment avec le centre d'animation Bordeaux Sud et Bacalan.
- **Les temps de loisirs** afin de proposer des moments de détente autour de la pratique d'une activité (activités autour du jeu, de la musique, de la cuisine, des sorties à la journée de découverte sportive et/ou culturelle, des repas partagés, des soirées, etc.)
- **Accueil à la petite bibliothèque du centre**, pour l'emprunt de livres et lecture sur site.

✓ Culturel

- **Parcours culturel** : organisation avec les jeunes d'un programme de sorties pour découvrir l'offre culturelle variée proposée par la ville ou la métropole (spectacles de danse, pièce de théâtre, match d'improvisation, ciné-débat, café-musée, etc.).
- **Ateliers de création à partir d'outils multimédias** (musique, photo, video, jeux etc...)

MISSIONS ET ROLES DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs :

- Veiller au respect du cadre réglementaire et sanitaire (COVID) et garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le programme d'activités en lien avec le projet éducatif.
- Montrer l'exemple : ponctualité, respect du langage et des personnes etc.
- Gérer le temps, le groupe, le matériel, l'imprévu etc.
- Participer activement aux réunions de préparation et bilan.
- Être à l'écoute des jeunes et des parents
- Être dynamique, motivé, motivant, imaginatif.

L'EVALUATION :

En fonction des objectifs initialement énoncés et des résultats attendus, l'équipe a défini une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant d'évaluer le projet.

Des bilans réguliers sont faits, à la fin de chaque projet et ou action spécifique, ainsi qu'à la fin des périodes de vacances. Ces évaluations en cours d'année permettent à l'équipe d'ajuster son action selon les observations réalisées.

Objectif : contribuer à l'épanouissement des adolescents.

Résultats attendus : partage d'expériences et savoirs ; évolution du comportement du jeune dans le projet ; ouverture à l'autre.

Objectif : développer la mixité et favoriser la prise en compte de tous les publics.

Résultats attendus : diversité de la provenance des jeunes ; équité filles / garçons.

Objectif : faciliter la prise d'autonomie et la responsabilisation dans une dynamique de socialisation.

Résultats attendus : prise d'initiative ; investissement ; présence dans les différentes étapes du projet.

Objectif : développer des projets s'appuyant sur les ressources de la ville.

Résultats attendus : participation aux manifestations du centre d'animation, du quartier et à plus grande échelle à celles de la ville de Bordeaux.

Objectif : favoriser la notion de citoyenneté par la pratique.

Résultats attendus : présence des jeunes aux différentes instances de l'association et du centre d'animation ; participation aux actions de solidarité ; se saisir des espaces de parole ; devenir bénévole.

Objectif : mettre en application dans la pratique les valeurs et les principes associatifs.

Résultats attendus : présence au collectif jeunes ; présence au comité d'animation Saint-Pierre ; participation aux actions de solidarité ; se saisir des espaces de paroles ; participation à la vie du centre.

Indicateurs d'évaluation :

- Retours qualitatifs des jeunes (bilans oraux)
- Observations des professionnels (évolution du comportement des jeunes, individuellement et en groupe).
- Lieux d'habitation des jeunes.
- Pourcentage de filles et de garçons.
- Présence des jeunes sur la durée d'un projet.
- Taux de participation aux différents événements, actions, projets et aux instances de l'association et du centre.